

Sôn ar Miziou (1)

I

Miz genver d'eomp a lavar sur
 Ar wazed n'int-tamm ebet fur ;
 P'o devez bet eun dervez glao
 Emaint o choulen amzer vrao. (2)

Janvier nous dit sûrement, — Les hommes ne sont pas sages du tout — Dès qu'ils ont eu un jour de pluie, — Voilà qu'ils réclament le beau temps.

II

Miz c'houevrer skournet a lavar
 E horollimp war an douar
 Hag e treuzimp dre Gastell Brest,
 Ma vez ar zoudard den onest. (3)

Février glacé dit — Nous danserons sur la terre — Et nous passerons par le château de Brest, — Si le soldat est homme honnête.

(1) J'ai reçu cette jolie chanson, qui date de l'Ancien régime, de M. l'abbé Perrot, recteur de Scignac. Il la recueillit le 25 septembre 1902, chez ses parents, à Brendeze, en Loc-Maria-Plouzané, de la bouche d'une couturière, Jeanne-Yvonne Le Coat, née à Goulven en Loc-Maria, le 21 Juin 1834, décédée au bourg de Loc-Maria le 25 janvier 1915. La famille Le Coat habite Loc-Maria au moins depuis 300 ans ; le père de Jeanne-Yvonne y est né le 1^{er} septembre 1773, et sa mère à Traon-Bleven le 3 mars 1789.

(2) En janvier, le soleil et la pluie fécondent le sol. Mais le cultivateur n'est jamais satisfait de la façon dont se répartissent ces deux éléments. Le cantique breton nous dit : *Kalon an den a zo c'hoantus — Pa zo sec'hor a c'houlenn glao — Eun dra bennag a vank atao.*

(3) En février on danse pour se réchauffer et, dans les longues promenades, on pousse jusqu'à Brest. Puisse la sentinelle qui garde les portes de la cité laisser entrer les voyageurs !

III

Miz meurz a lavar dre e feiz
 Ne deuo banne gwin e Breiz,
 Hag houman eo ar galonad
 Da gement hini her c'har mad. (1)

*Mars nous donne sa parole — Que pas une goutte de vin
 ne viendra en Bretagne — Et ceci est un crève-cœur — Pour
 qui l'aime.*

IV

Da viz ebrel eo e varvo
 Kement ailhon a zo er vro ;
 Rak-se, tudou, me holl ho péd,
 D'ober ho testamant abred. (2)

*C'est en Avril que doivent mourir — Tous les gueux du
 pays. — Aussi, bonnes gens, je vous prie tous — De faire
 votre testament de bonne heure.*

V

Ma vez klouar e doug miz mae
 Ar medesin ne vo kaet gae ;
 Ma chom an dud re zibistig
 Ne vo ket gwall gaer e drafig.

*Si en Mai le temps est tiède, — Le médecin ne sera pas
 gai. — Si les gens restent trop bien portants — Son métier
 ne sera pas bien bon.*

VI

E mezeven, er Parlamant
 E vezo rannet an arc'hant ;
 Me gred ma vez an dra ze gwir
 An diaoul kamm a gollo e wir. (3)

(1) Mars est le mois des tempêtes qui empêcheront les bateaux de prendre les vins dans le Midi.

(2) La queue de l'hiver est mauvaise aux vieillards et aux pauvres gens mal nourris qui se traînent par les chemins.

(3) S'agit-il des impôts fixés par le Parlement ? Dans ce cas le diable boiteux serait le percepteur chez qui il faut acquitter sa dette.

— 49 —

En Juin, au Parlement, — On distribuera l'argent. — Si cela est vrai, je crois — Que le diable boiteux perdra son droit.

VII

Miz gouere, hen a lavar kaer
Ar milliner a zo riblaer.
Dre e vilin laosko, laosko,
An hanter gantan a jomo. (1)

Juillet, lui, dit bien : — Le meunier est un filou. -- [Du blé qui] passe par son moulin — La moitié restera avec lui.

VIII

Da viz eost, hep mank, e teuio,
Ar manac'h kez d'ober e dro,
Hag e chomo d'ober e dro
Betek hanter miz gwengolo. (2)

Au mois d'Août, sans faute, viendra — Le pauvre moine faire sa tournée ; — Et il restera à faire sa tournée — Jusqu'à la mi-Septembre.

IX

Ha neuze teuio gouel Mikel
Hag e vo ar serjant e ker,
Hag houman eo ar galonad,
Siouaz da veur a ozac'h mat. (3)

(1) Le meunier avait droit à une partie du blé qu'il faisait moudre en son moulin : une livre sur dix ou douze... S'il prend la moitié, c'est qu'il vole.

(2) Loc-Maria était à proximité de l'abbaye de Saint-Mathieu — Fine-Terre. Et les moines prélevaient la dîme sur les paroisses les plus voisines de leur monastère. M. l'abbé Perrot a trouvé à Ploudalmézeau une variante du huitième couplet, grâce à laquelle l'air de la chanson a pu arriver jusqu'à nous. Voici cette variante : *Da viz gwengolo e teuio — Al losten zu d'ober e zro* (bis) — *Hag e chomo d'ober e zro — D'ober e zro, d'ober e zro — Hag e chomo d'ober e zro — Betek ar fin a wengolo.* C'est ici la quête des prêtres de paroisse.

(3) C'est la Saint-Michel, le quart d'heure de Rabelais, où il faut payer les loyers à l'agent du seigneur qui vient les toucher en ville. Dans le Léon ce jour s'appelait *gouel an autrou* « la fête du seigneur ».

Et alors arrivera la Saint-Michel. — Et le sergent sera en ville, — Et ceci est le crève-cœur — Hélas ! pour plus d'un brave homme.

X

Miz here, hen, a lavare,
Sevel abred eus ar gwele,
Neb a jomo re ziwezat
Ne ray ket a diegez mat. (1)

Octobre, lui, disait : — Levez-vous de bon matin ! — Celui qui au lit trop tard restera — Ne sera pas heureux en ménage,

XI

Pa deu miz du, ar c'hemener
A vez noz dall pa deu dar gër
Hag e lavar e wreg, e wreg,
Setu erru va c'heveleg. (2)

Quand vient Novembre, le tailleur — N'arrive chez lui qu'à la nuit noire, — Et sa femme, sa femme, dit — « Voici qu'arrive ma bécasse ».

XII

E miz kerzu, raok ar goueliou,
E ranner ar gwadegenou,
Hag e lavar ar gailhourenn :
Sellit, na brava gwadegen ! (3)

En Décembre, avant les Fêtes, — On coupe les boudins, — Et la servante sale dit : — « Regardez quel beau boudin ! »

On n'aimait guère la Saint-Michel, ainsi qu'en témoigne le dicton suivant, que m'a appris Marie-Josèphe Le Bihannik de l'hôpital de Quimper : *Morlarje a morlarje — Me garfe guel bemde ; — An eost diou vech ar bloa — Gouel-Mikel bep seiz bloa.*

(1) En octobre on prépare les semences. Parmi les haricots qui dorment dans les greniers on sépare ceux qui doivent servir à cet effet ; les autres sont vendus.

(2) Les tailleurs avaient jadis mauvais renom ; on les taxait de gourmandise et de paresse. La bécasse a un vol très lourd.

(3) En Cornouaille on tuait le cochon deux fois par an : en juillet et en décembre. — Il s'agit ici des fêtes de Noël, époque de la confection des boudins dans le Léon.